



**"Tout le dynamisme d'une région pour des chevaux d'exception"**

**Lettre interne de la Fédération Normande du Selle Français, de l'Anglo-Arabe et des autres races de chevaux de sport**  
**Numéro 10 - Décembre 2009 - ISSN1954-1902**

## Sommaire

Edito.....	p 1
A noter dans vos agendas.....	p 1
Défilé des dames à Cabourg.....	p 2
JSF 2009.....	p 2
Championnat d'automne.....	p 3
Equita Lyon : trophée Normand.....	p 3
Ventes d'hiver ADECNO.....	p 3
Compétitivité des élevages.....	p 3
Apprentissage, quelques rappels.....	p 4
Equarissage.....	p 4
Arrivée de la délégué SF.....	p 4

Rédaction et diffusion : **FNSF**  
 Président : J.Muris  
 Chargée de mission : Astrid Leray

FNSF- 23 rue Pasteur - 14 120 Mondeville  
 Tel : 02.31.78.21.69 - Fax : 02.31.27.10.11  
 Courriel : [aleray@fnsf.fr](mailto:aleray@fnsf.fr) - Site : [www.fnsf.fr](http://www.fnsf.fr)

Crédit photos : FNSF, CCBN, PSV, Les Garennes  
 Studio Delaroque, Live Image.

Conception et réalisation : Corlet Caen  
 Tél. 02 31 35 18 60 - N° 20326



## EDITO

**A**ugmentation des coûts de production, diminution de la demande, baisse des prix de vente... l'élevage français du cheval de sport traverse une période difficile.

Pour répondre à cette situation, vos différentes associations régionales ont choisi, en se réformant, de se doter de nouveaux moyens pour aborder les défis qui nous attendent et notamment :

- la réforme des Haras Nationaux, où nous entendons être présents afin de jouer pleinement notre rôle au service des éleveurs,
- l'achèvement des travaux du CPE (deuxième tranche) et les propositions concrètes que nous devons effectuer pour animer ce site exceptionnel et en faire un outil essentiel de la valorisation de notre production,
- la poursuite de notre soutien actif au service des grands événements qui ponctuent l'année (Salon des étalons, NHS, JSF...),
- et plus généralement le développement de nouveaux événements de nature à favoriser le commerce.

La FNSF et toutes ses composantes présentent aujourd'hui des situations financières saines mais leur fonctionnement est entravé par leurs nombreuses imbrications impliquant des redondances, une difficulté certaine à identifier qui fait quoi, et pour qui...

Dans les semaines qui viennent, nous vous proposerons la création d'une **Association unique** pour représenter l'ensemble des éleveurs Normands.

Après plusieurs navettes entre les différents Conseils d'Administration, ce projet vous sera présenté au cours de quatre réunions de secteurs début décembre. Nous espérons ainsi vous exposer notre démarche mais aussi recevoir vos avis et suggestions afin d'amender notre projet si nécessaire.

Des Assemblées Générales Extraordinaires devraient conclure ce processus début janvier.

**Votre participation à ce débat est essentielle. De là découleront les orientations des années à venir. Le choix définitif vous appartient.**

Jean MURIS, Président de la FNSF

## A noter dans vos agendas

- 30 novembre : **Réunion de secteur à ST LO** - 19h - Centre culturel, place du Champ de Mars.
- 7 décembre : **Réunion de secteur à MONTEBOURG** - 19h - Salle des fêtes, place du Général de Gaulle.
- 9 décembre : **Réunion de secteur à SARTILLY** - 19 h - Salle culturelle, route de Carolles.
- 12 décembre : **Ventes amiable ADECNO** - Centre de Promotion de l'Élevage à St Lô.
- 14 décembre : **Réunion de secteur à LISIEUX** - 19 h - Espace Victor Hugo, Place Boudin-Desvergées.



# La Lettre Normande...

## Défilé des dames à Cabourg

Avec 73 partantes dont un quart allait être noté 7 et plus, le championnat régional de poulinières de Cabourg a su allier cette année encore qualité et convivialité.

Malgré le temps gris et un vent sévère pour les rings de présentation, plus de 200 personnes avaient fait le déplacement le 16 septembre pour assister à cette fête annuelle de l'élevage.

Plusieurs lauréates se sont distinguées dans les 4 sections du concours, à la plus grande joie de leurs propriétaires :

- comme l'an passé, Opium de la Fosse par Calypso d'Herbiers (M Guillard) gagne sa section avec une note de 7.45,
- dans les 8 à 9 ans, Magie du Quesnay par Duc du Hutrel (L Lepetit) et Mirabelle Mail par Rebel Z (BP Lecourtois) s'imposent avec la même note de 7.16,
- Kainite de Vesquerie par Qredo de Paulstra (D Eudes) domine son épreuve avec la note de 7.51,
- Infante du Hequet par Narcos II (P Mouchel) gagne à son tour sa section avec une note de 7.43 alors que son foal, un mâle alezan par Quidam de Revel, est sacré meilleur poulain du concours avec une note de 8.48.



Magie du Quesnay, championne suprême

En fin de journée, le jury sacrait Magie du Quesnay Championne suprême du concours.

## JSF 2009

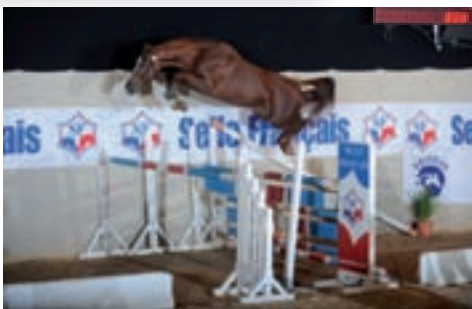
Alors que tout le monde s'accorde à dire que les Journées Selle Français ont gagné, cette année encore, en qualité et professionnalisme, revenons sur les performances des élevages normands.

Si le développement des JSF ces dernières années a provoqué un engouement fort dans les autres régions (+ 57% d'engagés en deux ans), la Normandie reste stable dans sa mobilisation (28% des effectifs, 112 chevaux contre 110 l'an passé).

### Le concours étalons des 3 ans

Il reste le point fort de notre région. 40 des 91 mâles qualifiés sont nés ou élevés en Normandie. 6 d'entre eux seront dans le top ten et 19 seront approuvés :

- Siwing de Trivial (Bon Ami) appartenant à l'EARL Nokaout (27),
- Suliman de Fetan (Dollar dela Pierre) appartenant à l'EARL Haras de Grandcamp (14),
- Syre (Qredo de Paulstra) né chez JC Bellee (50) et appartenant à Mrs Feron et Perier (76),



Siwing de Trivial (Bon Ami)

- Salto de l'Isle (Hurlevant de Brekka) né chez P Clerot (50) et appartenant à Mme Storgato (50),
- Stormy de Sivry (Quite Capitol) appartenant à l'EARL Gillyann (61),
- Sunshine du Thot (Quite Easy) né chez et appartenant à JF Noel (50),
- Scareface de Mars (Dollar dela Pierre) né et appartenant à la SARL Mars (61),
- Saigon Rouge (Papillon Rouge) né et appartenant à la SCEA Haras des Rouges (50),
- Salem des Forêts (Quincy) né chez F Paris (50) et appartenant à l'EARL Gillyann (61),
- Saphir de Lezeaux (Kronos d'Ouilley) né chez MA Le Boulanger (50) et appartenant à JC Daguët (50),
- Secret Semilly (Diamant de Semilly) né chez et appartenant à R Levallois (50),
- Seigneur du Grand Pré (Quidam de Revel) né chez S Montigny (50),
- Shamane d'Emm (Lando) né chez M Letablier (50),
- Sire Jag de Courthoe (Jaguar Mail) né sur l'EARL du Houllay (14) et appartenant à L Patey (14),
- Snatch de Cordrac (Néo d'Aunou) né chez E Pineira (14) et appartenant à JC Daguët (14),
- Spirit of Semilly (Diamant de Semilly) né chez et appartenant à R Levallois (50),
- Splendero de Damvil (For Pleasure) né chez et appartenant à N Calamari (27),
- Street Hassle (Quick Star) né sur le Haras de la Gisloterie (14) et appartenant à M Chenu (14).



Suliman de Fetan (Dollar dela Pierre)

### Le concours étalons des 2 ans

Apparemment moins attrayant pour les éleveurs de la région, le concours de 2 ans avait globalisé moins de candidats normands lors des qualificatives de juin (- 23% par rapport à 2008 - cf. Lettre N. n°9).

Néanmoins, signe de qualité, cette diminution ne se

répercute finalement que de manière mesurée sur le nombre de qualifiés normands (-16%).

Et, si seuls 15 des 68 mâles de 2 ans présentés sont nés ou élevés en Normandie (alors qu'on en dénombrait 25 en 2007), trois d'entre eux seront néanmoins approuvés :

- Teeful de Pleville (Captain Paul), né et appartenant à la SCEA Elevage de Pleville (76), noté 7.45,
- Tenor du Valgrete (Prince Balou), né chez et appartenant à M Faucon (50), noté 7.20,
- Trois de Plick (Apache d'Adriers), né chez Y Le Coroller (61), appartenant à l'EARL Gillyann (61) et noté 7.18.

### Le concours des 2 ans femelles

Chez les pouliches, même constat que chez les mâles du même âge, la participation de la région est faible.

Ainsi, la Normandie ne représente que 11 des 82 femelles engagées. Trois d'entre elles se retrouvent néanmoins dans le top ten de leur épreuve :

- Tajine du Manoir (Quite Easy), née sur le GAEC le Haut Manoir (50), 1<sup>ère</sup> avec une note de 7.79,
- Thais de la Fosse (Lagon de l'Abbaye), née chez JM Guillard (50), 2<sup>ème</sup> avec une note de 7.65,
- Tallyne de la Pomme (Parco), née chez G Baertsoen (14) et appartenant à Mr et Mme Perron Pette (14), 9<sup>ème</sup> avec une note 7.44.

### Les foals

Après une baisse en 2008 (-15%), l'engouement semble revenir pour les championnats de foals avec 46 engagés de la région et pas moins de 15 normands dans les top ten des 4 sections.

Dans la section des femelles jeunes, Vif de la Vanrie (Osiris d'Orion), née chez P Bidet (50), remporte la seconde place avec une note de 8.23.

Dans la section des femelles âgées, trois pouliches normandes se classent avec succès :

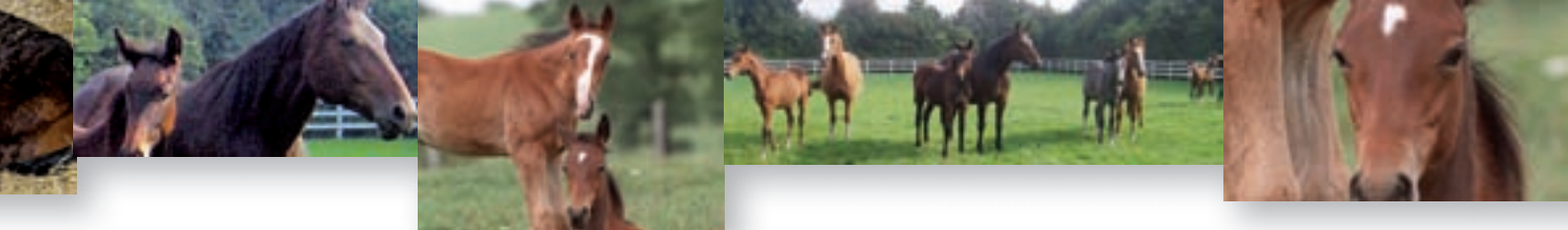
- 2<sup>ème</sup> avec 7.93 : Vahinée la Perrelle (Norton de Gravan) née chez L Poidvin (50),
- 7<sup>ème</sup> avec 7.43 : Venezia de Taranis (Dollar du Murier) née chez J Elie (50),
- 9<sup>ème</sup> avec 7.35 : Venga de Boucey (Nippon d'Elle) née chez R Tence (50).

Dans la section des mâles jeunes, 6 produits se retrouvent dans le top ten :

- 3<sup>ème</sup> avec 7.05 : Val les Parts (Flipper d'Elle) né chez L Fossey (50),
- 4<sup>ème</sup> avec 7 : Voyou au Heup (Newton de Kreisker) né chez JP Lepetit (50),
- 5<sup>ème</sup> avec 6.98 : Volcan de France (Duite Easy) né chez R Feron (50),
- 7<sup>ème</sup> avec 6.88 : Vishnou du Salbey (Quincy) né sur l'EARL Haras du Grand Caugy (14),
- 9<sup>ème</sup> avec 6.80 : Voltigeur du Tyl (Corofino) né chez Y Legendre (50),
- 10<sup>ème</sup> avec 6.78 : Vaillant Deva (Lauterbach) né chez C Lapierre (50).

Enfin, dans la section des mâles âgés, cinq poulains portent les couleurs de la région :

- 1<sup>er</sup> avec 8.28 : Valentin de Theyssamy (Quite Easy) né chez M Delarocque (61),



- 2<sup>ème</sup> avec 8.20 : Vigo du Chatellier (Quite Easy) né chez JL Lemasle et propriété de l'EARL Chatellier (50),
- 5<sup>ème</sup> avec 7.65 : Valentino Mail (Quarto Mail) né chez BP Le Courtois (61),
- 6<sup>ème</sup> avec 7.63 : Vaillant de Tivoli (Toulon) né chez Y Lebedel (50) et propriété de JP Chauvin (50),
- 7<sup>ème</sup> avec 7.60 : Vaillant de la Butte (Open Up Semilly) né chez E Pinson (50).

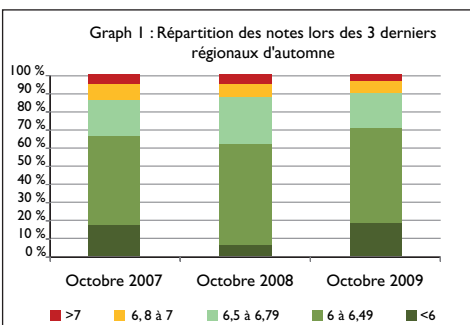
En conclusion, alors que les autres régions ont accru leur mobilisation ces deux dernières années et cela avec une qualité croissante, la Normandie reste le pilier des Journées Selle Français. Si son dégagement sur les épreuves de 2 ans est aujourd'hui marqué, elle reste le leader incontesté sur les concours de 3 ans où elle démontre chaque année son savoir-faire.

## Championnat d'automne des 3 ans

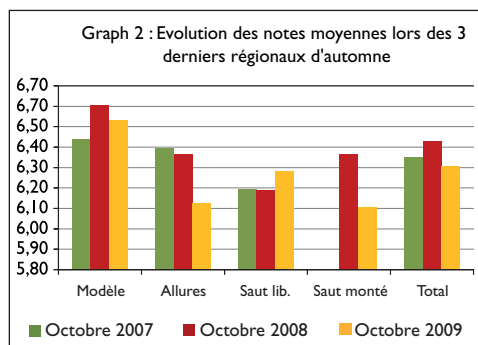
Les 20 et 21 octobre dernier, s'est déroulé à St Lô le championnat régional d'automne des 3 ans hongres et femelles.

Cette année, 237 chevaux ont rivalisé sur les terrains du Centre de Promotion de l'Élevage.

Avec une note moyenne de 6.31, cet échantillon semble légèrement moins qualitatif que celui de l'automne 2008 (6.43 de moyenne) mais assez similaire à celui de 2007 (cf. graph 1).



Les notes aux allures et au saut monté ont baissé mais les chevaux ont assuré de bonnes prestations au saut en liberté, atelier où la note moyenne est passée de 6.19 en 2007 et 2008 à 6,28 cette année (cf graph. 2).



Concernant les résultats, dans la section des chevaux de taille inférieure ou égale à 1,60 m, c'est Sénator du Thot (par Hermes de Rêve), appartenant à JF Noël, qui s'impose avec une note générale de 7.26 et d'excellentes prestations au saut (8.1 en liberté, 8.4 monté). De quoi partir en confiance à Lyon la semaine suivante.



Sénator du Thot (Hermes de Reve)

Dans les tailles moyennes, Santana Semilly (par Le Tot de Semilly), appartenant à R. Levallois, prend la tête de sa section. Alors que son modèle avait déjà largement convaincu le jury lors du local de St Lo, cette pouliche obtient la meilleure note du concours (7.28) en réalisant une très bonne prestation au saut (8.08 en liberté, 7 monté).

A noter également dans cette section, la prestation de Sigma Mouche (par Papillon Rouge) du GAEC Mouche qui, dans une continuité sans faille, a assuré des notes supérieures à 7.10 sur chaque atelier pour finalement obtenir une note globale de 7.23.

Enfin, dans les grandes tailles, Suléika d'Argouges (par Quincy), pouliche de JL Dufour, domine sa section avec une note de 7.18 et, elle aussi, une bonne homogénéité sur les quatre ateliers.

*A noter : En l'absence de prestataires disponibles, nous n'avons pu réaliser la vidéo à destination des marchands que nous avons annoncée dans notre courrier de septembre. Ce sera donc partie remise pour le régional de printemps.*

## Equita Lyon : trophée normand

Soutenus par la FNSF (200 €/cheval), les éleveurs normands se sont encore bien mobilisés cette année pour le championnat SF des 3 ans hongres et femelles de Lyon.

Ainsi, la région était représentée par 15 chevaux et cela, brillamment puisque la championne suprême des 3 ans 2009 est une manchoise, Scala de Grandry (Hélios de la Cour x Bayard d'Elle) née chez Joëlle et Jacky Angot.

Derrière elle, 6 chevaux normands se classent dans le top 20 :

- 6<sup>ème</sup> : Soraya des Bruyères (Crown Z), JM Lorin (61),
- 9<sup>ème</sup> : Sepia du Mas Landais (Quincy), Élevage Le Mas Garnier (50),
- 11<sup>ème</sup> : Sisavril de Vallière (Hostens de Bel), S Cornut (61),
- 14<sup>ème</sup> : Souvenir des Prés (Flipper d'Elle), R Bidet (50),
- 15<sup>ème</sup> : Sénator du Thot (Hermes de Reve), JF Noël (50),
- 19<sup>ème</sup> : Sasminne (Kalaska de Semilly), JC Bellee (50).

## Ventes d'hiver ADECNO

L'ADECNO organise sa prochaine vente amiable le samedi 12 décembre 2009 au Centre de Promotion de l'Élevage de Saint-Lô.

Cette vente présentera essentiellement des chevaux de 4 ans et plus. Les produits les plus jeunes pourront être présentés, selon la volonté de l'éleveur, au saut en liberté ou au saut monté. Les autres seront présentés montés.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ADECNO.

## Compétitivité des élevages normands de chevaux de sport

Mercredi 4 novembre une centaine de personnes ont assisté, à St Lô, au colloque organisé par l'ADECNO et le Conseil des Chevaux, sur la Compétitivité des élevages de chevaux de sport en Normandie.

Après une présentation de quelques chiffres du marché (HN, NASH), le colloque a notamment pris du poids en présentant les premières références technico-économiques fiables de notre secteur sport.

Connue sur le terrain, la faible rentabilité de nos élevages a ainsi été « officialisée » par ces présentations, permettant d'ouvrir un débat constructif et animé sur la profession d'éleveur qui, comme le rappelait J Muris, « crée des richesses sans toujours en bénéficier ».

Ainsi, que ce soit dans les 18 exploitations dont les résultats ont été présentés par EQUICER ou dans les 10 élevages participant au réseau REFE et suivis par le Conseil des Chevaux, le revenu disponible est de l'ordre de 7000€/UTH.

Autre chiffre clef, le coût de revient d'un 3 ans est établi entre 6 500 et 9 500 € alors que sa commercialisation est loin d'être toujours assurée dans une fourchette équivalente.

Néanmoins, loin d'un constat défaitiste et contreproductif, ces interventions ont également mis en avant une grande diversité de situations.

Or, si les charges opérationnelles tournent essentiellement autour de 3 postes clefs (l'alimentation, les frais d'élevage et les frais vétérinaires), elles restent très variables d'une exploitation à l'autre (de 1 à 8).

Ces chiffres ont donc permis aux éleveurs présents de positionner leurs pratiques face à celles présentées et d'envisager une meilleure optimisation de certaines de leurs charges.

Enfin, après un échange sur l'évolution des Haras nationaux, le tour de table de fin de journée a concentré le débat sur les problèmes de commercialisation des chevaux et notamment sur l'incidence pour la filière de l'évolution des règlements de concours et de l'enseignement en centre équestre.





Si M Demaegdt, président du CRE de Normandie s'est engagé à remonter ses réactions auprès de la FFE, les différents intervenants ont également souligné la nécessité de travailler collectivement pour une filière qui s'appuierait sur :

- des associations mieux structurées et plus efficaces,
- un centre de promotion mieux exploité et reflet d'une image de marque,
- des éleveurs, chefs d'entreprises innovants, sachant allier plusieurs activités (pension, travail, centre d'insémination...) pour assurer la pérennité économique de leurs structures.

## Apprentissage, quelques rappels

L'apprentissage permet l'accès à une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme pouvant aller du niveau CAP/BEP (niveau V) aux diplômés d'ingénieurs (niveau I). La formation professionnelle est ainsi assurée, pour partie dans l'entreprise et pour partie dans un centre de formation.

### Qui peut prendre des apprentis ?

L'éleveur peut assurer lui-même la formation de l'apprenti ou la confier à un de ses salariés. Dans les deux cas, la personne qui encadre ce dernier doit :

- être majeure et travailler à temps plein sur le même site que l'apprenti,
- remplir des conditions de « compétences », à savoir : justifier de cinq ans d'expérience professionnelle en relation avec la qualification envisagée par l'apprenti ou être titulaire d'un diplôme équivalent à celui visé par l'apprenti et justifier de trois ans d'expérience.

### Le contrat

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée qui engage l'apprenti, l'exploitation agricole et le centre de formation. Il fait l'objet d'enregistrement auprès des Chambres d'Agriculture et est contrôlé par les DDTEFP (inspection du travail section agricole). Il dure en moyenne 2 ans.

### La durée de travail

La durée de travail maximale quotidienne est fixée à 8 h/jour pour les apprentis âgés de moins de 18 ans, et à 10 h/jour pour les apprentis âgés de plus de 18 ans.

La durée maximale hebdomadaire est fixée à 35 h/semaine. Le temps consacré par l'apprenti aux enseignements et activités dans le C.F.A. est compris dans l'horaire de travail. Les apprentis âgés de plus de 18 ans peuvent effectuer des heures supplémentaires dans les limites réglementaires.

Après 4h30 de travail ininterrompu, l'apprenti doit bénéficier d'une pause d'au moins 30 minutes consécutives.

Le travail de nuit ainsi que le jour des fêtes légales est interdit pour les apprentis de moins de 18 ans.

Enfin, l'apprenti bénéficie de congés au même titre que les autres salariés de l'élevage.

### Le salaire

Il est déterminé en pourcentage du SMIC et varie selon l'âge et la durée du contrat (cf. tableau 1).

Tableau 1 : le salaire des apprentis

	Moins de 18 ans		18 à 21 ans		Plus de 21 ans	
	% du Smic	contrat 35 h	% du Smic	contrat 35 h	% du Smic	contrat 35 h
1 <sup>ère</sup> année	25%	334.43 €	41%	548.46 €	53%	708.98 €
2 <sup>ème</sup> année	37%	494.95 €	49%	655.47 €	61%	816.00 €
3 <sup>ème</sup> année	53%	708.98 €	65%	869.51 €	78%	1 043.41 €

Certains avantages en nature peuvent être partiellement déduits du salaire à savoir les repas (8.28 €/j) et le logement (33 à 53 €/mois).

### Les aides à l'employeur

L'employeur peut bénéficier de différents soutiens :

- le crédit d'impôt (1600 €),
- la mesure jeunes actifs « aide à l'embauche d'un apprenti » (1800 €),
- l'indemnité compensatrice forfaitaire (1000€/an du Conseil Régional pour tout contrat signé après le 1<sup>er</sup> juin 09 + divers bonus en fonction des conditions du contrat),
- l'exonération des cotisations sociales patronales et salariales,
- l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les entreprises dont la masse salariale est inférieure à 6 fois le SMIC annuel.

### Peut-on rompre un contrat d'apprentissage ?

Les conditions de rupture du contrat d'apprentissage sont strictement encadrées par la loi.

Pendant la période d'essai (les 2 premiers mois), le contrat peut être rompu par l'employeur ou l'apprenti.

Au-delà de cette période, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf en cas d'obtention du diplôme préparé, de demande expresse des deux cosignataires, de faute grave de l'une des parties ou d'inaptitude de l'apprenti à exercer le métier choisi.

(Source : Chambre d'agriculture 61 et 50)

## Equarrissage, quelques chiffres

Pour répondre à vos fréquentes questions concernant l'équarrissage, nous avons contacté les équarisseurs normands pour réaliser un tour d'horizon des tarifs aujourd'hui proposés (cf. tableau 2).

Comme cela avait été annoncé, ces derniers ont été multipliés par 3 depuis le désengagement de l'Etat, courant juillet.

Les tarifs proposés par l'ATM équidés ANGEE sont mutualisés.

Pour utiliser leur service « déclaration fin de vie », il faut :

1. déclarer la mort de votre animal sur internet ([www.angee.fr](http://www.angee.fr)). Le paiement s'effectuera en ligne, par carte bancaire. L'attestation de paiement qui vous sera alors communiquée est à imprimer et à conserver.
2. contacter l'équarisseur pour demander l'enlèvement de votre cheval. A sa venue, ce dernier vous demandera l'attestation évoquée

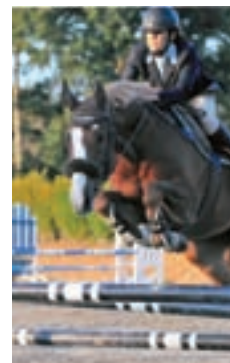
ci-dessus et ne sollicitera aucun autre paiement.

D'autres modes de paiement (cotisation annuelle par animal) seront proposés par l'ATM équidés ANGEE en fin d'année. Ils seront à envisager au cas par cas, selon la taille de vos élevages et la destination de vos chevaux (commerce ou élevage).

Tableau 2 : Equarrissage - Les tarifs (TTC)

	SIRAM	ATEMAX OUEST	ANGEE (déclaration fin de vie)
Contact	02 33 49 10 65 (Sud Manche) 02 33 41 61 13 (Nord Manche)	02 31 69 07 05 (Calvados) 02 33 85 86 87 (Orne) 02 35 04 63 60 (Seine Mar.) 02 32 44 50 12 (Eure)	<a href="http://www.angee.fr">www.angee.fr</a>
Cheval adulte	255,50 €	235,00 €	230,00 €
1 à 2 ans	255,50 €	235,00 €	92,00 €
< 1 an	78,50 €	94,00 €	32,20 €
Foal mort né	52,00 €	92,00 €	32,20 €
Poney	98,50 €	118,00 €	115,00 €

## Arrivée de la déléguée SF en Normandie



Emilie Le Guiel ! C'est le nom de la déléguée ANSF qui sera basée en Normandie.

Titulaire d'une formation juridique supérieure et ayant une bonne connaissance des chevaux, cette bretonne de 27 ans est arrivée à St Lô fin novembre.

Elle oeuvrera en partenariat avec l'ADECNO et la

FNFS sur les concours d'élevage et lors de toutes nos actions de terrain.

Elle sera également en charge de tenir à jour une base de données de vos chevaux à vendre pour répondre de manière plus réactive et professionnelle aux demandes de clients.

Vous aurez bientôt l'occasion de la rencontrer sur le terrain, n'hésitez à venir échanger avec elle !